

Séance du 05 novembre 2020

L'an deux mille vingt et le cinq novembre, à dix-huit heures trente, l'assemblée communale s'est réunie au lieu habituel des séances sous la présidence de Laurent Miquel, Maire.

Présents : M.M. Béchu, Claustres, Justaut, Martin-Houssart, Mercadal, Moulis, Muet, Souloumiac, Sylvestre

Absente excusée : Mme Hewison a donné procuration à M. Claustres

Secrétaire de Séance : Nathalie Souloumiac

Ordre du Jour : Délibération : PLUi, Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police, PLU : état d'avancement, Décision modificative, Ecole : conseil d'école, fonctionnement du périscolaire, Actions à mener : distribution et planification, Questions diverses.

1. Délibération : PLUi

Le président de la communauté de communes n'est pas opposé au principe du plan local d'urbanisme intercommunal mais il estime que les services ne sont pas prêts pour s'engager dans une telle procédure pour l'instant. Proposition de s'opposer au transfert de la compétence d'élaboration des plans locaux d'urbanisme à la communauté de communes. Si on ne délibère pas, il est transféré d'office. Approbation à l'unanimité des conseillers.

2. Arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police

Certains pouvoirs de police spéciale du maire sont transférés automatiquement au président de la communauté de communes. M. le Maire informe les conseillers de la prise d'un arrêté pour s'opposer au transfert de pouvoir de police concernant :

- Voirie : transfert de la police de la circulation et du stationnement, la police de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi
- Réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage : la réglementation du stationnement des résidences mobiles des gens du voyage
- Collecte des déchets ménagers : la réglementation de la collecte des déchets ménagers
- Habitat : La procédure de péril et des édifices menaçant ruine ; La sécurité dans les ERP à usage total ou partiel d'habitation ; La sécurité des immeubles collectifs à usage principal d'habitation.

En effet, le cadre de la commune permet de mieux détecter les infractions.

Accord à l'unanimité.

3. PLU : état d'avancement

L'enquête publique s'est achevée le 23 octobre dernier et le commissaire-enquêteur, lors d'une réunion le 29 octobre, a fait la synthèse des observations faites.

Nous devons donner des réponses à ces différentes remarques. Deux points essentiels ont été soulevés : le STECAL et le phasage des zones à urbaniser. Prochaine étape : remise du rapport du commissaire-enquêteur.

4. Décision modificative

Afin de régler la dernière facture de l'étude des architectes sur la rénovation de l'église, il convient d'effectuer une écriture comptable pour la somme de 13671 €.

5. Ecole : conseil d'école et fonctionnement du périscolaire

Les délégués de parents d'élève ont été élus :

- Délégués titulaires : M. Illiat et Mme Dahou
- Délégués suppléants : M. Toiser et M. Vial

Les exercices PPMS se sont bien passés.

Plusieurs demandes ont été faites : mettre un panneau de point de rassemblement, créer un point végétalisé dans la cour...

Le paiement des factures du périscolaire pourra dorénavant se faire par virement depuis chez soi, chez les buralistes partenaires ou directement à la trésorerie. Les relances seront faites directement par le trésorier. La régie sera donc arrêtée.

Rentrée du 2 novembre : à part le port du masque pour les enfants à partir de 6 ans, le protocole sanitaire reste identique à celui déjà mis en place.

6. Actions à mener : distribution et planification

- Cimetière : Mise en place d'un jardin du souvenir et d'un columbarium, aménagement, travaux allées et mur, protocole zérophyto. Membres de la Commission cimetière
- Pool Routier : Aménagement de l'entrée du village. Un relevé topographique a été fait. Membres de la commission voirie + Mmes Martin-Houssart et Moulis.
- Eclairage public : Déjà engagé, le changement des candélabres de la place à l'entrée du village : un courrier sera envoyé au SDEHG pour le lancement des travaux. Une réflexion doit être menée sur la coupure nocturne (information au public, et participation des citoyens au débat...)
- Aménagement des terrains communaux : il s'agit de valoriser l'utilisation de terrains pour l'instant vacants (vergers, framboisiers, aire de jeux...) Ce sont proposés Nathalie Hewison, Michel Béchu, Christophe Muet et Claire Moulis.
- Patrimoine communal : pour la fontaine Ste-Germaine et les puits dans le cadre de chantiers citoyens. Une demande peut être faite auprès des anciens du village.
- Etude sur la téléphonie : reprendre les contrats, demander les besoins et voir s'il n'existe pas de solutions plus globales.
- Travaux école : différents travaux à faire (palissade, audit toiture...)
- Plan Communal de Sauvegarde : à reprendre

7. Questions diverses :

- Déplacement du panneau « Route de Roumingou » qui gêne l'agriculteur
- Distribution de masques : achat de masques enfants pour pallier aux oublis à l'école. Distribution de masque aux plus de 70 ans : rdv samedi 7/11 à 11h
- Chemin sur la place : souches dangereuses. Solution de recouvrir avec des cailloux.

La séance est levée à 20h35.